

Rencontre du Comité de vigilance  
du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec

*Le jeudi 11 juin 2009 à 19 h  
À la Petite-ferme du cap Tourmente  
570, Chemin du Cap-Tourmente, Saint-Joachim*

COMPTE RENDU

---

Personnes présentes :

Membres	M. Lawrence Cassista	Observateurs
M. Mathieu Painchaud-April	M. Gaston Gagnon	M. Benoît Delisle
M. Raymond Audet	M. Yvan Larouche	Mme Nancy Hébert
M. Robert Caron	M. Richard Legault	M. Denis Robillard
Mme Anne-Marie Cantin		

---

Ordre du jour

1. Début de la rencontre
  2. Adoption du projet d'ordre du jour
  3. Adoption du compte rendu de la réunion du 16 avril 2009
  4. Début des opérations à l'usine de traitement des lixiviats
  5. Assemblée bisannuelle 2009
  6. Bilan du PGMR
  7. Suivi concernant les autres Comités
  8. Rapport financier
  9. Varia
  10. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
  11. Fin de la rencontre
- 

1. Début de la rencontre

La réunion est ouverte par le président du comité M. Gagnon.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Le compte rendu d'une visite au lieu d'enfouissement et le thème de la foire aux questions (FAQ) sont ajoutés au varia respectivement par M. Audet et M. Legault. M. Caron propose d'adopter le projet d'ordre du jour tel que modifié. La proposition est adoptée unanimement.

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 16 avril 2009

M. Cassista propose l'adoption du compte rendu. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 4. Début des opérations à l'usine de traitement des lixiviats

M. Delisle nous informe que la station de traitement des lixiviats a été mise en service. À l'heure actuelle, l'opération de la station n'est pas réalisée en continu en raison d'une quantité insuffisante de lixiviat. Lorsque le bassin de rétention est suffisamment plein, la station opérant par intermittence peut permettre de réaliser les tests par Mabarex. M. Delisle nous informe que le traitement se fera en continu dans les prochaines semaines. Pour le moment aucun résultat n'a été transmis par la firme. M. Robillard nous renseigne à l'effet que de nouvelles résurgences du LES ont été captées puis canalisées vers le bassin de rétention du LET.

Ensuite, M. Audet présente quelques photographies de la station de traitement du lixiviat. Il a été proposé que certaines d'entre elles soient versées au site Internet.

#### 5. Assemblée bisannuelle 2009

L'Association des amis du cap Tourmente se propose de réaliser les documents relatifs à l'Assemblée biannuelle 2009 à partir de ceux de M. Legault en y ajoutant les nouveautés des deux dernières années. De même, l'association souligne qu'elle peut aussi assurer la coordination de l'événement ainsi que le plan de communication. Les membres décident de réaliser l'Assemblée biannuelle à la fin octobre et de se rencontrer début septembre afin de la planifier.

M. Delisle nous annonce qu'il y aura une inauguration officielle afin de souligner la mise en œuvre des nouvelles installations de traitement des lixiviats au lieu d'enfouissement même. La Ville prévoit réaliser cet événement au début du mois de septembre. Pour se faire elle invitera différents élus et représentants des MRC.

Les membres enchaînent en mentionnant qu'il serait intéressant d'inviter la communauté à visiter les nouvelles installations de traitement des lixiviats. Il a été proposé de réaliser cet événement lors de la prochaine semaine de l'environnement en juin 2010.

#### 6. Bilan du PGMR

Il a été convenu que le bilan du PGMR soit reporté à la prochaine rencontre.

M. Gagnon en profite pour mentionner que la gestion des matières résiduelles dans les municipalités de petite taille s'avère complexe et onéreuse. En effet, il mentionne les problématiques qu'il rencontre relativement à l'entreposage et le service de transport des pneus usagés. M. Delisle lui suggère, d'une part, de clôturer complètement le lieu d'entreposage des pneus afin de sécuriser le site et de le rendre accessible uniquement aux heures d'ouverture de la municipalité. D'autre part, il lui propose d'acheminer une plainte auprès de RECYC-QUÉBEC qui assure la gestion du programme des pneus usagés.

De plus, M. Gagnon mentionne que la récupération de la peinture s'avère laborieuse et coûteuse. D'ailleurs, il mentionne qu'une amende lui a été acheminée en raison de la présence de liquide étranger à l'intérieur d'un des gallons de peinture. M. Delisle soutient qu'il s'agit d'une responsabilité à répartir entre les utilisateurs, en l'occurrence les citoyens, afin de contribuer à un environnement sain. Il mentionne que lorsque la peinture n'est pas récupérée en des lieux identifiés, elle se retrouve à l'incinérateur ou directement au lieu d'enfouissement.

M. Legault mentionne qu'il serait intéressant d'aviser les citoyens que toutes les quincailleries récupèrent la peinture et qu'ils peuvent aller la déposer à d'autres endroits tels que Réno Dépôt, Raymond Bois, etc. Ainsi cela permettrait à la municipalité de réduire la gestion par la sensibilisation des citoyens.

## 7. Suivi concernant les autres Comités

M. Painchaud et M. Delisle font un suivi concernant le comité de vigilance de l'incinérateur. Il a été mentionné que la source la plus importante de radioactivité provient des hôpitaux. La procédure mise en place à l'incinérateur a amené les hôpitaux concernés à apporter des correctifs à leur manière de faire. Dorénavant, ceux-ci attendent d'atteindre le temps de demi-vie\* de la substance radioactive avant de procéder à son élimination.

\*Temps de demi-vie ( $t_{1/2}$ ) : Le temps nécessaire pour qu'une substance perde la moitié de son activité radioactive.

Mme. Cantin fait un suivi relatif au Comité communautaire des matières résiduelles et nous informe des difficultés financières rencontrées dans les organismes tels les friperies ou ressourceries quant au transport et à l'entreposage des matières résiduelles.

## 8. Rapport financier

Mme Hébert dépose le rapport financier.

## 9. Varia

### Compte rendu de la visite de M. Audet au lieu d'enfouissement

M. Audet mentionne qu'il est satisfait de sa visite au lieu d'enfouissement. Il nous informe à l'effet que le site était propre et bien entretenu. Un seul point négatif, la barrière à l'entrée du site était encore ouverte. M. Delisle mentionne qu'il rappellera la directive aux personnes concernées. M. Audet nous montre une photographie d'une marre d'eau verdâtre qu'il a pris sur le site. Suite aux discussions, M. Delisle comprend que cette marre se trouve à l'intérieur d'une cellule et nous informe que le lixiviat sera éventuellement acheminé aux bassins de rétention et traité à la station. Somme toute, il fera le nécessaire pour comprendre la présence de cette marre à l'intérieure de la cellule et nous transmettra l'information lors de la prochaine rencontre.

### FAQ

M. Legault présente les questions de la FAQ. M. Painchaud propose l'ajout de 2 questions : D'où proviennent les déchets ? et Quelle est la nature des déchets ? Il a été convenu par les membres que Mme Hébert allait acheminer la version électronique de la FAQ aux membres et que ces derniers auraient jusqu'au 26 de juin pour répondre.

## 10. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 3 septembre à 19h. Les sujets à l'ordre du jour sont la planification de l'assemblée bisannuelle, les ajustements réalisés à la station de traitement des lixiviats, le bilan du PGMR et le suivi des autres comités.

## 11. Fin de la rencontre

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour ayant été traités, M. Audet propose de mettre fin à la rencontre. La proposition est adoptée unanimement.

Nancy Hébert  
12 juin 2009